

MARS 2024

Nouvelles DE Point Lepreau

BULLETIN POUR
LA COMMUNAUTÉ

LA MISE HORS SERVICE PLANIFIÉE AUX FINS D'ENTRETIEN DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE POINT LEPREAU DÉBUTERA LE 6 AVRIL

Le printemps est la saison des mises hors services à Énergie NB. Alors que vous lisez ces lignes, vous avez peut-être remarqué un achalandage croissant de véhicules de sous-traitants et d'ouvriers se dirigeant vers nos installations pour contribuer à nos efforts d'entretien printaniers.

Les mises hors service planifiées aux fins d'entretien sont un aspect important de notre engagement à produire de l'électricité de manière fiable, sécuritaire et respectueuse de l'environnement.



Énergie NB Power

SÉCURITÉ, QUALITÉ ET FIABILITÉ

La sécurité est notre priorité absolue et des protocoles et processus rigoureux ont été mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des travailleur.euse.s et du public, ainsi que pour garantir la qualité du travail effectué. Des exigences réglementaires et des normes sont fixées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire afin de garantir les niveaux de sécurité et de protection de l'environnement les plus élevés.

Au cours de l'année écoulée, l'équipe de professionnel.le.s du nucléaire de la CNPL a travaillé d'arrache-pied pour s'assurer que la station puisse continuer à fonctionner de manière fiable et sécuritaire. L'année dernière a été l'une des meilleures années d'exploitation de la dernière décennie.

LA MISE HORS SERVICE PLANIFIÉE AUX FINS D'ENTRETIEN DÉBUTERA LE 6 AVRIL 2024

Afin d'assurer la fiabilité du fonctionnement de la station lors des saisons froides du Nouveau-Brunswick, l'équipe d'Énergie NB planifie avec soins la prochaine mise hors service planifiée aux fins d'entretien de la Centrale nucléaire de Point Lepreau (CNPL), dont le début est prévue pour le 6 avril 2024, pour une période d'environ trois mois. Certains de ces travaux d'entretien importants ne peuvent être effectués que lorsque la station est hors services, afin de pouvoir démonter, inspecter, nettoyer, réparer et, le cas échéant, remplacer les équipements.

Au cours des dernières années, une équipe dédiée aux mises hors services a mis en œuvre un processus d'évaluation méticuleux afin de déterminer et de finaliser les activités d'entretien à effectuer lors de la mise hors service de 2024.

L'équipe se prépare depuis plusieurs années, notamment en établissant un calendrier détaillé des travaux à effectuer, en commandant les pièces et les matériaux nécessaires, en concluant des contrats avec des agences de soutien externes, et en dispensant une formation spécifique sur le site aux travailleur.euse.s et au personnel d'appoint. La plupart de ces pièces et services proviennent du Nouveau-Brunswick, contribuant ainsi à notre économie locale.

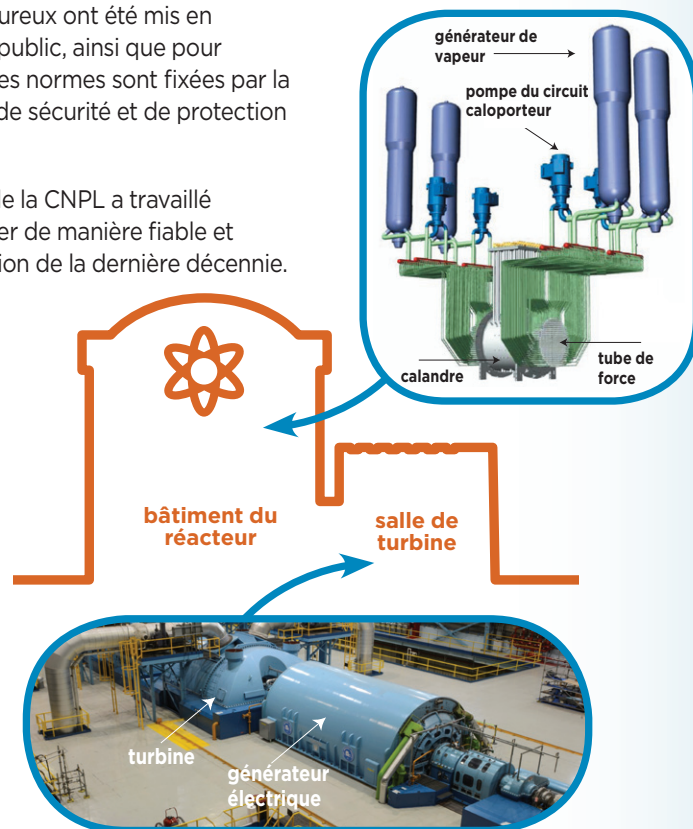
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Des équipes effectueront plus de 25 000 tâches d'entretien en lien avec autant le volet conventionnel que le volet nucléaire des opérations de la centrale. Ces tâches comprennent :

- Inspection des générateurs de vapeur situés dans le bâtiment du réacteur (volet nucléaire) et inspection de la turbine et du générateur électrique (volet conventionnel).
- Inspections d'une sélection de tubes de force du réacteur. Ces inspections de base permettront à Énergie NB de continuer à faire fonctionner la centrale en toute sécurité et de satisfaire aux exigences de l'Association canadienne de normalisation (ACN) en matière d'inspection obligatoire et de surveillance de l'état de l'équipement. Nous nous assurons ainsi que ce dernier fonctionne comme prévu.
- Installation d'une nouvelle pompe principale du circuit caloporteur et de son moteur. La nouvelle pompe principale du circuit caloporteur est une pompe verticale de 9000 chevaux propulsée par un moteur centrifuge, qui transfère la chaleur produite par le réacteur vers les générateurs de vapeur.

Tous ces travaux représentent un investissement important dans la santé et la fiabilité à long terme de la CNPL. Tout comme entretenir une maison, garantir la performance optimale de notre centrale par le biais d'un entretien régulier procure le meilleur rendement pour toutes les parties prenantes.

Dans les jours qui suivront la mise hors service planifiée aux fins d'entretien, des essais post-entretien et des activités régulières de rodage se poursuivront jusqu'à ce que la station soit reconnectée au réseau et fonctionne à nouveau à pleine puissance.



LES GENS FONT NOTRE FORCE

Bien que la centrale dispose d'une équipe dévouée de travailleur.euse.s hautement qualifié.e.s, certaines tâches d'entretien peuvent nécessiter des ressources humaines supplémentaires ou des compétences spécialisées qui ne sont pas facilement disponibles localement. De nombreuses personnes détenant un métier ou des compétences spécifiques viendront donc des quatre coins du Nouveau-Brunswick et du Canada pour nous donner un coup de main. Ensemble, ces équipes professionnelles spécialisées dans le nucléaire et leur dévouement sans faille envers la sécurité et la qualité feront de cette mise hors service une réussite.

NOS COMMUNAUTÉS *Merci pour votre soutien constant.*

Ce n'est un secret pour personne que Point Lepreau et ses communautés environnantes occupent une place spéciale dans le cœur de beaucoup, non seulement pour sa beauté naturelle, mais aussi pour le sentiment de communauté qui imprègne l'endroit.

Des personnes originaires de différentes régions du pays viennent travailler à la centrale, et elles nous font souvent part des expériences positives qu'elles ont vécues durant leur séjour dans notre région. Des conversations amicales dans les établissements locaux aux actes de gentillesse des voisins, le sentiment d'appartenance et de camaraderie que ces personnes ressentent ici est inégalé. Votre volonté d'accueillir ces personnes nouvellement arrivées et de faire en sorte qu'elles se sentent chez elles dans votre communauté en dit long sur le caractère de cette dernière.

Nous vous remercions de votre soutien constant qui nous aide à produire de l'électricité et, ce faisant, à alimenter la vie des personnes qui vivent et travaillent au Nouveau-Brunswick.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Kathleen Duguay
Chef des affaires communautaires et du
protocole réglementaire nucléaire
Centrale nucléaire de Point Lepreau
KDuguay@nbpower.com
506-659-6433
www.energienb.com